
**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Le mercredi 28 juin 2023, à 19 h,
Séance tenue au Centre de service du Parc Saint-Benoît
Salle des patineurs
3454, rue Rochambeau**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Valérie Poirier	Présidente
M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M.	Louis Champoux	Vice-président
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M	Jacques Pelchat	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

Mme	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me}	Sandrine Garceau	Secrétaire de soutien
M ^{me}	Marie Lagier	Interaction citoyenne, Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

Mme	Andréa Giguère	Trésorière
M.	Réal Jean	Administrateur

Trois citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Valérie Poirier ouvre la réunion à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. DÉSIGNATION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ASSEMBLÉE

M^{me} Valérie Poirier suggère de nommer un.e président.e d'assemblée.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-39

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de nommer M^{me} Valérie Poirier présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Valérie Poirier fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Jean-Luc Lavoie suggère de reporter le point 10 à la prochaine rencontre prévue en septembre prochain. M. Daniel Laporte suggère au point 9 de changer le libellé : Traverse piétonne par « Sécurité routière ». Finalement, M. Louis Champoux demande qu'au point 4 une résolution soit adoptée pour les services de la nouvelle secrétaire de soutien.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Désignation d'un-e président-e d'assemblée	19 h 05
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 10
4. Mot de bienvenue à la nouvelle secrétaire de soutien	19 h 15
5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 31 mai	19 h 17
6. Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 25
7. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 40
8. Fonctionnement du conseil	19 h 55
• Démission de Pierre Laurin	
• Postes à combler	
○ 2 postes électifs (un homme et une femme)	
○ 1 poste coopté	
• Calendrier des rencontres 2023-24	
• Formation pour les membres du CQ et suivi de la résolution CQPSF-23-CA-16 portant sur l'éthique	
• Plan d'action et séance de travail	
• Révision des procès-verbaux	
9. Suivi des dossiers en cours	20 h 15
• Rue du Campanile	

- Traverses piétonnes
 - Bibliothèque
10. Nouveaux dossiers 20 h 30
- Motion de félicitations aux Amis du Boisé Neilson
 - Sondage d'intention sur le projet sécurité routière 2024
 - Représentation aux fêtes qui ont lieu dans le quartier
 - Demande de visite des jardins et cuisine
 - Chemin du Pavillon
11. 2^e période de questions et commentaires du public 20 h 50
12. Affaires internes 21 h 00
- Trésorerie
 - Secrétariat
 - Correspondance
13. Divers 21 h 15
- Agrile du frêne : un nouveau plan d'action pour atténuer les impacts de l'épidémie
14. Levée de l'assemblée 21 h 20

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-40

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Éloïse Gaudreau présente M^{me} Marie Lagier, cheffe d'équipe pour l'équipe des conseillers en consultations publiques, qui est présente dans la salle à titre d'observatrice.

4. RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE SOUTIEN

Bienvenue à M^{me} Sandrine Garceau qui est proposée pour agir comme secrétaire de soutien.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-41

Sur une proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de retenir les services de M^{me} Sandrine Garceau comme secrétaire de soutien.
Adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 31 MAI

M^{me} Valérie Poirier demande aux personnes présentes si le procès-verbal nécessite éclaircissement de certains points.

M. Louis Champoux enverra des corrections de forme à la secrétaire avant que le procès-verbal ne soit mis en ligne.

ET

Les suivis et les affaires en découlant se trouvent dans l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-42

Sur proposition dûment appuyée, il est convenu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 31 mai dernier.

M^{me} Éloïse Gaudreau suggère de revoir la manière de présenter les résolutions liées aux élections aux postes d'officiers.

Aucune autre correction soulevée.

Adoptée à l'unanimité.

6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau veut tout d'abord faire une mise au point avant de transmettre ses informations. Elle se dit déçue que dans le précédent procès-verbal, il ait été mentionné qu'elle s'absentait souvent des réunions du conseil de quartier. Elle mentionne aux membres qu'en 2022, elle a été présente à 11 des 15 conseils de quartier de Pointe-Sainte-Foy, en plus d'avoir participé à huit rencontres avec les citoyens pour le projet Omnibus ainsi que celui du tramway, et à d'autres ateliers d'échanges, pour un total de 23 présences. De plus, elle précise que le mot de la conseillère ne s'adresse pas uniquement aux membres, mais aussi aux citoyens.

Dans un autre ordre d'idée, elle indique qu'elle doit être « dédouanée » pour faire des suivis de dossier au conseil. Elle rappelle qu'une information qui n'a pas été rendue publique ne peut pas être transmise aux membres.

Elle regrette qu'une conférence de presse ait été annulée concernant l'annonce des projets d'animation de l'artère du Campanile en raison d'une information « coulée ». En lieu et place, la Ville a émis un communiqué le vendredi 22 juin dernier.

M^{me} Anne Corriveau réitère qu'elle souhaite travailler en collaboration pour le bien du quartier.

Un rappel est fait concernant qu'au Parc Saint-Benoît il y a une piscine chauffée. Cette dernière est ouverte du 16 juin au 26 août de 11 h à 20 h.

Concernant l'animation sur la rue du Campanile, il y aura plusieurs activités. Le 15 juillet 2023, ce sera un marché aux puces avec de jeunes entrepreneurs; le 9 septembre 2023 ce sera *Le Campanile en musique*. En ce qui concerne l'évènement *Le Campanile s'illumine*, un appel d'offres a été effectué.

Le cirque FLIP Fabrique a choisi d'effectuer ses spectacles cet été dans le parc Saint-Benoît. Deux représentations par soir auront lieu (soit à 17 h et à 18 h 30) le 20, 21 et 22 août prochain.

Stabilisation des berges de la Plage Jacques-Cartier : la phase 1 est terminée; la phase 2 sera effectuée à l'automne 2023. Le sentier est ouvert depuis le 9 juin. Le parc est accessible à l'ouest par le chemin de la plage Jacques-Cartier de Cap-Rouge, et à l'est par le chemin du Pavillon (à partir du chemin St-Louis). Projet pilote : le chemin le long de la voie ferrée deviendra une rue partagée (cyclistes, automobilistes, piétons), il y aura du marquage le long de la chaussée, des dos d'âne et une diminution de la vitesse (20 km /h).

7. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne se demande pourquoi la rue partagée sur la rue Louis-Francoeur n'existe plus. Mme Anne Corriveau explique que cette rue partagée était un projet pilote qui n'a pas été renouvelé.

Une citoyenne s'interroge sur les capteurs de vitesse. Mme Anne Corriveau mentionne qu'en ce qui concerne la traverse de piétons en face du Maxi sur le chemin Quatre-Bourgeois, il y a eu plusieurs plaintes ; le marquage au sol est manquant, ce qui rend la traversée dangereuse. Le 311 ne prendrait plus de plaintes avant le 3 juillet prochain. Il semblerait y avoir du retard dans le marquage en raison de la mauvaise météo. La traverse Joseph-Bédard (située sur le boulevard Chaudière dans Cap-Rouge), qui comprend un signalement lumineux, n'est pas encore au point. Certains automobilistes traversent à toute allure malgré que la signalisation soit activée; une solution sera trouvée prochainement avec l'équipe des transports.

M^{me} Suzanne Roy s'interroge à propos de la guérite sur la rue du Pavillon : sera-t-elle toujours présente ? M^{me} Anne Corriveau indique qu'il devrait y avoir normalement un signaleur.

M^{me} Suzanne Roy souhaite en savoir davantage sur l'ouverture du Centre communautaire de la Pointe Sainte-Foy. M^{me} Anne Corriveau indique que son ouverture est prévue au mois de juin 2024. Pour l'instant, les allées de pétanque semblaient déjà utilisées.

Une citoyenne souhaite savoir qui doit effectuer le marquage au sol. M^{me} Anne Corriveau mentionne que cela est donné à contrat.

M. Jean-Luc Lavoie précise que les informations concernant les activités du Campanile ont été données au Journal de Sainte-Foy avant sa date de tombée en juillet afin d'informer adéquatement la population ; la prochaine édition du journal n'étant publiée qu'en août 2023 seulement. M^{me} Anne Corriveau réitère que l'information ne devait pas sortir avant qu'une annonce publique par la Ville ne soit effectuée.

8. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

8.1 Démission de Pierre Laurin

M^{me} Valérie Poirier mentionne que M. Pierre Laurin a annoncé sa démission. Le poste est désormais à combler. La lettre de démission a été envoyée à tous les membres.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-43

Sur une proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de recevoir et d'accepter la démission de M. Pierre Laurin en date du 15 juin

2023 et de lui faire parvenir une lettre de remerciement.

8.2 Postes à combler

Suite aux démissions de M. Pierre Laurin et M^{me} Louise Lacerte, le conseil de quartier se retrouve avec deux postes électifs à combler (un poste réservé à un homme et un poste réservé à une femme) en plus d'un poste coopté laissé vacant.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-44

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'organiser une assemblée spéciale d'élections avant la prochaine rencontre du conseil prévue en septembre.

Les membres du conseil de quartier iront dans les activités du quartier pour promouvoir les postes à combler. Il est suggéré par M^{me} Éloïse Gaudreau de prendre de l'argent dans le budget de fonctionnement du CQ. M^{me} Marie Lagier propose que le CQ fasse une demande à la Ville pour faire financer une annonce des postes à combler. M. Jacques Pelchat suggère de rédiger un article sous forme de communiqué et de le faire publier ensuite dans le Journal de Sainte-Foy.

8.3 Calendrier des rencontres 2023-24

M. Jacques Pelchat rappelle qu'il a été suggéré que les rencontres se fassent le 4^e mercredi de chaque mois. M. Louis Champoux soulève une préoccupation, soit le fait que la présence de tous les membres du conseil aux rencontres doit être considérée en priorité.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-45

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu que les rencontres se tiennent le 4^e mercredi de chaque mois sauf au mois de juin où elle aurait lieu le 3^e mercredi et d'annuler la rencontre du mois de décembre.

Adoptée à l'unanimité.

8.4 Formation pour les membres du CQ et suivi de la résolution CQPSF-23-CA-16 portant sur l'éthique

M^{me} Éloïse Gaudreau a eu des informations en ce qui concerne la formation sur l'éthique. Cette dernière pourrait avoir lieu à l'automne ; il faudrait d'abord valider à nouveau la disponibilité des membres du Comité à l'éthique.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-46

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu que le Service des affaires juridiques offre une formation en présentiel, portant sur l'éthique lors d'une réunion du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

M^{me} Éloïse Gaudreau enverra la demande. M. Daniel Laporte demande que la formation soit enregistrée.

8.5 Plan d'action et séance de travail

M^{me} Suzanne Roy présente les orientations qui serviront à la réalisation du plan d'action. Ces orientations ont été analysées par les membres dans une séance de travail.

Différents projets ont été réalisés soit un début de revitalisation de l'artère du Campanile (resurfaçage, Association de gens d'affaires, activités), les boisés Neilson animés, le Boisé des Compagnons sous la responsabilité du Conseil scolaire des Découvreurs et de la ville, le centre communautaire en construction, les travaux de stabilisation des berges de la Plage Jacques-Cartier ainsi que plusieurs activités de quartier.

Les futurs enjeux ciblés par les administrateurs présents ont trait à la sécurité des citoyens, le transport structurant, le zonage, l'environnement, la vie communautaire, le fonctionnement du conseil et l'amélioration des communications.

- M. Daniel Laporte pilotera le dossier de la sécurité des citoyens, notamment en ce qui concerne la vitesse, la cohabitation, les traverses piétonnes et les zones scolaires.
- M. Jacques Pelchat assurera les suivis du dossier de transport structurant (tramway, autobus du RTC et rue Mendel) ainsi que du dossier sur le zonage.
- M^{me} Valérie Poirier pilotera le dossier sur l'environnement.
- M. Louis Champoux et M^{me} Suzanne Roy s'occuperont du dossier sur le fonctionnement du Conseil et des communications.
- M^{me} Suzanne Roy souhaite savoir parmi les administrateurs qui étaient absents de la rencontre de travail sur le plan d'action du 16 juin quels sont les enjeux dans lesquels ils souhaitent intervenir.
- M. Jean-Luc Lavoie indique qu'il souhaite s'occuper de la vie communautaire concernant l'artère du Campanile. Il mentionne que M. Réal Jean devrait aussi vouloir continuer à travailler à la revitalisation de l'artère du Campanile
- M. Jacques Pelchat rappelle que M^{me} Andréa Giguère, absente ce soir, s'occupait autrefois du dossier des communications Facebook; M^{me} Suzanne Roy s'informerà à savoir si elle est toujours intéressée d'être responsable du dossier et verra avec M. Réal Jean s'il veut s'occuper du dossier concernant l'animation.
- M^{me} Suzanne Roy demande à chacun des administrateurs du conseil d'inscrire les objectifs, les actions et les délais qu'ils désirent accomplir selon les enjeux ciblés et ce, avant le mois de septembre 2023. Le plan d'action se trouve sur Google Doc et un lien a été envoyé à chacun des administrateurs De plus, il est demandé que les responsables des dossiers identifient les organismes qui sont actifs dans les enjeux ciblés afin de travailler en partenariat avec eux.

8.6 Révision des procès-verbaux

M^{me} Suzanne Roy demande à M^{me} Sandrine Garceau que le procès-verbal soit partagé afin que les membres puissent indiquer en temps réel leurs commentaires. M. Pelchat demande à ce que le document soit partagé à l'avance, afin d'avoir du temps.

M^{me} Sandrine Garceau suggère de partager le document en format Google Docs. afin de répondre à la demande de M^{me} Suzanne Roy. En résumé, une relecture 14 jours avant la rencontre doit être effectuée par M^{me} Suzanne Roy, M^{me} Valérie Poirier et M. Louis Champoux. Par la suite, le document révisé sera envoyé 8 jours avant la rencontre à M^{me} Éloïse Gaudreau.

En ce qui a trait aux ordres du jour, le règlement prévoit, il est préférable que la version finale soit transmise à la conseillère en consultations publiques au moins 8 jours avant la réunion du conseil de quartier.

9. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

9.1 Rue du Campanile

M. Jean-Luc Lavoie mentionne que la Brigade lyrique de l'Opéra de Québec a choisi l'artère du Campanile. Tous les commerçants de la rue ont reçu l'information concernant les différents événements à venir. Une copie de cette information sera également transmise aux résidents des logements avoisinants.

Un comptoir postal sera bientôt accessible dans le secteur du Campanile, évitant ainsi de longs déplacements des résidents à celui qui est situé au Carrefour La Pérade.

9.2 Traverses piétonnes

M. Daniel Laporte présente une carte interactive des traverses piétonnes du quartier.

Puisque la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'avenue des Compagnons, qu'une forte circulation (autobus, automobiles et camions) y est fréquente, qu'il y a présence d'écoliers, une solution pour indiquer la limite de vitesse doit y être trouvée.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-47

ATTENDU QUE l'avenue des Compagnons est désignée comme une zone dont la vitesse est limitée à 30 km/h. en période scolaire ;

ATTENDU QUE cette avenue connaît un fort débit de circulation d'automobiles, d'autobus et de camions ;

ATTENDU QUE la configuration de cette avenue est à risque avec sa courbe à 90 degrés ;

ATTENDU QUE la rue compte une forte présence de jeunes écoliers ;

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Jacques Pelchat, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de mettre en place rapidement des solutions pour sécuriser l'avenue des Compagnons et ralentir la circulation dans sa portion entre la rue Senneterre et l'avenue Laudance, à l'image des interventions réalisées sur le chemin Ste-Foy vis-à-vis de l'école du Campanile et sur le boulevard Neilson en face de l'école Cœur-Vaillant.

Adoptée à l'unanimité.

M. Louis Champoux mentionne qu'en ce qui concerne les aînés, il y a de plus en plus de gens à mobilité réduite qui se déplacent en déambulateur, et puisque les voitures

ne s'arrêtent pas; il serait important de sensibiliser les automobilistes et les aînés. Il est finalement rappelé que tout citoyen payant des taxes a le droit à des aménagements sécuritaires.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-48

M. Daniel Laporte propose, appuyé par M. Jacques Pelchat, que le CQPSF demande à la Ville de Québec de :

- Sécuriser rapidement tous les passages piétons de notre quartier : augmenter la visibilité et accroître le respect du code de la sécurité routière envers les piétons ;
- Planifier rapidement des passages piétonniers aux endroits appropriés et dangereux ;
- Mettre en place des mesures permanentes pour faire respecter les limites de vitesse (radars avertisseurs fixes, affiches routières plus visibles, etc.);
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation et de répression avec la collaboration du service de police de la ville de Québec.

Une discussion entre les membres s'ensuit portant sur la stratégie à adopter pour adresser des demandes à la Ville concernant la sécurité routière et piétonne. Une citoyenne suggère d'annexer la présentation Powerpoint de M. Daniel Laporte à la demande qui sera formulée à la ville. M^{me} Suzanne Roy suggère de concerter les citoyens avant de procéder à la résolution. M^{me} Éloïse Gaudreau suggère de demander au STMI (transport et mobilité intelligente) de venir présenter son plan d'intervention et ses priorités pour le quartier. M. Jacques Pelchat s'interroge à savoir comment obtenir ladite politique. M^{me} Marie Lagier indique qu'il est souhaitable que les résolutions mettent en lumière les problèmes vécus au lieu de suggérer des interventions précises.

M^{me} Valérie Poirier suggère de solliciter une rencontre avec une personne s'occupant de la sécurité routière.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-49

Attendu que les membres doivent discuter davantage de la question, sur une proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu de mettre en dépôt la proposition de M. Daniel Laporte.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Pelchat suggère une proposition de mise en dépôt, qui est appuyé par M. Jean-Luc Lavoie.

M. Jean-Luc Lavoie suggère de relire le procès-verbal de juin 2018, car certaines réponses aux différents questionnements avaient déjà été obtenues.

9.3 Bibliothèque

M^{me} Valérie Poirier indique que pour le projet de comptoir de la bibliothèque, à la suite du départ de M. Pierre Laurin, il n'y a plus de responsable de dossier. M. Jean-Luc

Lavoie propose de prendre ce dossier étant donné qu'il est le responsable du dossier la vie communautaire.

10. NOUVEAUX DOSSIERS

10.1 Sondage d'intention sur le projet sécurité routière 2024

Un membre du CQ indique que le sondage doit être rempli avant le 30 juin afin de réunir plusieurs conseils de quartier pour mener une action concertée sur la question de la sécurité routière.

10.2 Représentation aux fêtes qui ont lieu dans le quartier

La prochaine fête aura lieu le 15 juillet prochain. Il serait important qu'un des membres du conseil soit présent afin de représenter le CQPSF. M^{me} Valérie Poirier suggère qu'une banderole (style affiche) du conseil de quartier y soit placée lors de l'événement et que chaque membre ait une cocarde. M^{me} Valérie Poirier demande aux membres de lui envoyer leurs disponibilités quant aux différents événements à venir.

10.3 Demande de visite des jardins et cuisine du nouveau centre communautaire de Pointe Sainte-Foy 965 rue Valentin

M^{me} Valérie Poirier sollicite M^{me} Anne Corriveau afin d'organiser une visite des membres du CQPSF sur les lieux au mois d'août 2023. M^{me} Anne Corriveau effectuera une demande officielle en ce sens.

10.4 Chemin du Pavillon

Il n'y a pas d'autres interventions puisque ce sujet a déjà été abordé précédemment.

11. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

En raison des changements climatiques, une citoyenne mentionne que le volet du plan d'action en environnement devrait considérer les rues plus à l'est de Pie XII qui n'ont pas beaucoup de verdure. Les changements climatiques en feront des îlots de chaleur. Cette dernière note qu'il n'y a pas de lieux climatisés, pas d'abreuvoirs, ni beaucoup d'arbres pour faire de l'ombre. De plus, la circulation automobile s'est intensifiée dans ce secteur. Il serait bien de prévoir des actions pour mitiger les effets du réchauffement.

Une citoyenne mentionne que ce serait bien d'avoir des boîtes de partage de livres dans le secteur. M. Jean-Luc Lavoie indique que la Coop Sainte-Foy vient d'en installer une qui est située dans le corridor à l'entrée de la Coop-IGA. Cette boîte est si populaire qu'il pense en ajouter une autre. M. Jacques Pelchat mentionne que le restaurant Le Subtil a fait une initiative similaire.

12. AFFAIRES INTERNES

12.1 Trésorerie

M. Jacques Pelchat mentionne l'arrivée d'un nouveau règlement qui stipule qu'une pièce d'identité avec photo, date de naissance et adresse (soit la carte d'assurance maladie ou le permis de conduire) de chacun des membres du conseil est exigée afin de confirmer leur identité. M. Jacques Pelchat mentionne que la mise à jour du registraire des entreprises aurait dû être fait dans les 30 jours suivant l'élection.

Chaque membre doit envoyer une copie de pièces d'identité incluant une photo à M^{me} Andréa Giguère pour la mise à jour du Registraire des entreprises.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-50

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de nommer M^{me} Andréa Giguère comme responsable de la protection des renseignements personnels..

Adoptée à l'unanimité.

12.2 Secrétariat

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-51

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyé par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de verser 115 \$ à M^{me} Sandrine Garceau pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

12.3 Correspondance

Un courriel a été envoyé concernant une consultation écrite portant sur la future Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035

(<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=542>).

12.4 Registraire des entreprises et signature des effets bancaires

M. Jacques Pelchat suggère que M^{me} Andréa Giguère lui transmette l'information concernant Desjardins dès qu'elle l'aura.

13. DIVERS

13.1 Agrile du frêne : un nouveau plan d'action pour atténuer les impacts de l'épidémie

Il n'y a pas d'intervention.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance sur proposition de M. Daniel Laporte appuyée par M^{me} Suzanne Roy.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 41.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Sandrine Garceau et révisé par M^{me} Valérie Poirier, Mme Suzanne Roy, M^{me} Éloïse Gaudreau et M. Louis Champoux

M^{me} Valérie Poirier, présidente

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire